

SOMMAIRE DU PROJET DE PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MRC DE PONTIAC

MISE EN CONTEXTE

En 2006, la MRC adoptait son premier Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR). Selon l'article 53.23 de la Loi sur la qualité de l'Environnement, les PGMR doivent être révisés tous les cinq ans.

La MRC de Pontiac a donc adopté, le 27 novembre 2013, une résolution confirmant son intention d'amorcer la révision de son PGMR, enclenchant ainsi le processus d'adoption du projet de PGMR. Le 27 octobre 2015, la MRC a adopté le projet de PGMR qui permet de dresser un portrait régional de la gestion des matières résiduelles, de déterminer les orientations et les objectifs poursuivis par la MRC et d'établir les moyens et les actions à mettre en œuvre pour y arriver.

CONTENU

Le contenu du projet de PGMR respecte les éléments prévus par la Loi sur la qualité de l'environnement et cadre avec les orientations et objectifs de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles et de son Plan d'action quinquennal en vigueur. On trouve dans le document les points suivants résumés ci-après :

- Description du territoire de la MRC de Pontiac

La MRC de Pontiac s'étend sur un territoire d'une superficie de 14 131 km², dont plus des deux tiers sont occupés par le territoire non organisé de Lac Nilgaut. La MRC de Pontiac compte également les 18 municipalités suivantes : Allevy-et-Cawood, Bristol, Bryson, Campbell's Bay, Chichester, Clarendon, Fort-Coulonge, L'Ile-du-Grand-Calumet, L'Isle-aux-Allumettes, Litchfield, Mansfield-et-Pontefract, Otter Lake, Portage-du-Fort, Rapides-des-Joachims, Shawville, Sheenboro, Thorne et Waltham.

En 2013, la population permanente de la MRC de Pontiac est de 14253 personnes. Les plus fortes concentrations démographiques sont localisées dans les municipalités de Mansfield-et-Pontefract (2279 résidents), de Fort-Coulonge (1357 résidents), de Shawville (1646 résidents), de L'Isle-aux-Allumettes (1319 résidents) et de Clarendon (1176 résidents). On trouve également une importante population saisonnière en lien avec les activités de villégiature, de chasse et de pêche ayant lieu sur le territoire de la MRC.

- Organismes et entreprises œuvrant en gestion des matières résiduelles et les installations présentes sur le territoire ou concernées par le PGMR de la MRC de Pontiac

Les lieux d'enfouissement techniques (LET) de Sainte-Sophie et de Lachute sont les plus proches du territoire de la MRC de Pontiac.

Les entreprises locales impliquées dans la gestion des matières résiduelles œuvrent le domaine du recyclage (pneus, métaux, papier, ...), de la récupération (bonbonnes de propane, batteries, huiles usées, vêtements, livres, équipements électroniques, peinture, déchets de construction et de démolition, ...) et de la vidange des fosses septiques. Ces entreprises sont situées aussi bien au Québec qu'en Ontario.

- Matières résiduelles générées sur le territoire pour le secteur municipal, le secteur des institutions, commerces et industries (ICI) et pour le secteur de la construction, rénovation et démolition (CRD) selon les données de 2013.

Le secteur municipal produit annuellement de l'ordre de 4500 tonnes d'ordures ménagères, 1200 tonnes de matières recyclables et environ 7000 m3 de boues de fosses septiques.

Selon une estimation basée sur les emplois par secteurs, le secteur ICI produit annuellement environ 600 tonnes de matières résiduelles qui se répartissent entre les matières recyclables, les matières organiques, les résidus ultimes et les autres matières résiduelles (véhicules hors d'usage, ...).

Selon une estimation basée sur la valeur totale des permis de bâtir de la MRC de Pontiac, le secteur CRD produit annuellement environ 4000 tonnes de matières résiduelles (agrégats, gypse, bardeaux d'asphalte et bois de construction).

- Plan d'action du PGMR de la MRC de Pontiac

Le plan d'action du PGMR de la MRC de Pontiac se compose de 7 orientations présentées sous forme de fiche. Chaque fiche présente une description des objectifs spécifiques, un sommaire des actions proposées, l'année d'implantation de ces actions et les secteurs ciblés.

Orientation 1	
Promouvoir la réduction à la source et la réutilisation des matières résiduelles générées dans chaque ménage	
Objectif spécifique	Sensibiliser la population de la MRC aux enjeux associés à la gestion des matières résiduelles et informer celle-ci quant aux mesures d'application du principe des 3RV-E
Actions	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Instaurer des campagnes accrues de sensibilisation : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Annonces saisonnières dans le journal local ▪ Capsules radiophoniques à la radio locale ❖ Présenter des exemples concrets de réduction à la source et de valorisation des matières résiduelles ❖ Développer progressivement des programmes d'éducation relative à l'environnement (ERE) en collaboration avec les institutions scolaires, les groupes communautaires et environnementaux, les organismes gouvernementaux, paragonnementaux et municipaux
Année d'implantation	Dès l'entrée en vigueur du PGMR
Groupes ciblés	Municipal, CRD et ICI

Orientation 2	
Favoriser la récupération et le recyclage des matières recyclables	
Objectifs spécifiques	Instaurer des programmes d'éducation et étendre la récupération des matières recyclables à l'ensemble du territoire de la MRC
Actions	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Réalisées : Campagnes accrues de sensibilisation (voir Orientation 1) ❖ À court et moyen terme : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Collecter les matières recyclables du TNO vers les municipalités voisines ▪ Collecter par apport volontaire les matières recyclables pour les ICI ▪ Explorer la possibilité de recycler les pneus surdimensionnés, les plastiques agricoles et les déchets électroniques ▪ Explorer la possibilité de la collecte au sein d'un écocentre
Année d'implantation	Dès l'entrée en vigueur du PGMR
Secteurs ciblés	Municipal, CRD et ICI

Orientation 3	
Encourager et faciliter la valorisation des matières organiques	
Objectifs spécifiques	Promouvoir la valorisation domestique des résidus de tables et de jardin chez les résidents et les petites entreprises Étendre la valorisation des matières organiques à l'ensemble des ICI
Actions	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Campagnes accrues de sensibilisation ❖ Valoriser les matières organiques des résidences permanentes, saisonnières et des ICI de petite taille : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Encourager l'utilisation des composteurs ▪ Distribuer des composteurs domestiques aux bureaux des municipalités ▪ Composter les feuilles mortes, l'herbe coupée, les branches, etc. aux lieux de dépôts municipaux ❖ Implanter la gestion des matières organiques des ICI de moyennes et de grandes envergures et en assurer le suivi (municipalités)
Année d'implantation	Dès l'entrée en vigueur du PGMR
Secteurs ciblés	Municipal et ICI

Orientation 4	
Favoriser la collecte des résidus domestiques dangereux (RDD)	
Objectifs spécifiques	Favoriser la récupération des RDD et réduire les risques associés à leur élimination
Actions	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Campagnes accrues de sensibilisation (réalisées) ❖ À court terme : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Poursuivre l'apport volontaire des RDD aux lieux de dépôts des municipalités et au centre de transfert régional pour les résidents permanents et saisonniers ❖ À moyen terme : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Moduler les fréquences de collecte en fonction des taux de récupération observés ▪ Étudier la possibilité de développer un écocentre
Année d'implantation	Dès l'entrée en vigueur du PGMR
Secteurs ciblés	Municipal

Orientation 5	
Promouvoir et faciliter la collecte des encombrants, des pneus hors d'usage et des résidus de construction et de démolition	
Objectifs spécifiques	Augmenter la performance actuelle de récupération de ces résidus
Actions	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Campagnes accrues de sensibilisation ❖ À court terme : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Offrir la possibilité d'apporter les encombrants, des pneus hors d'usage et des résidus de CRD aux lieux de dépôts municipaux ▪ Acheminer les encombrants et les résidus de CRD vers un centre de récupération sur le territoire de la MRC de Pontiac ou à l'extérieur ❖ À moyen terme : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Étudier la possibilité d'acheminer les encombrants, les résidus de CRD et les pneus hors d'usage récupérés à un écocentre sur le territoire de la MRC
Année d'implantation	Dès l'entrée en vigueur du PGMR
Secteurs ciblés	Résidents et ICI

Orientation 6	
Effectuer un inventaire des boues dans la MRC et vérifier la conformité des installations septiques	
Objectifs spécifiques	Dresser un portrait précis de la situation actuelle Vérifier la conformité des installations septiques Confirmer les fréquences des vidanges des fosses septiques
Actions	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Établir un inventaire précis des volumes de boues générés sur le territoire ❖ Confier la gestion des boues de la MRC à des entrepreneurs privés ❖ Établir un système de vérification de fréquence de vidange des fosses septiques et créer un programme pour corriger les systèmes qui déversent les eaux usées directement dans la rivière (municipalités)
Année d'implantation	Dès l'entrée en vigueur du PGMR
Secteurs ciblés	Résidents et ICI

Orientation 7	
Consolider l'élimination actuelle des matières résiduelles	
Objectifs spécifiques	Améliorer la récupération des matières résiduelles
Actions	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Campagnes de sensibilisation ❖ À court terme : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Examiner la possibilité de nouvelles technologies ▪ Examiner la possibilité d'établir un écocentre ❖ À moyen terme : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Étudier la faisabilité d'un lieu d'enfouissement technique sur le territoire de la MRC ▪ Étudier la possibilité d'envoyer les matières résiduelles de la MRC de Pontiac vers un lieu d'enfouissement technique d'une MRC voisine ▪ Explorer les options d'élimination des matières résiduelles pour Rapides-des-Joachims en Ontario ▪ Explorer la faisabilité d'avoir une surveillance des lieux de dépôts en TNO
Année d'implantation	Dès l'entrée en vigueur du PGMR
Secteurs ciblés	Municipal

- Budget prévisionnel et échéancier

Selon le budget prévisionnel, le coût global annuel serait de l'ordre de 1678590 \$, pour un coût moyen de 335 \$ par ménage. L'échéancier de réalisation de chacune des options choisies s'étend sur la période 2016-2020.

SUMMARY OF THE MRC PONTIAC RESIDUAL WASTE MANAGEMENT PLAN

CONTEXT

In 2006, the MRC adopted its first Residual waste management plan (RWMP). In accordance with article 5.23 of the Act on the quality of environment, the RWMP must be revised every five years.

Therefore, the MRC Pontiac adopted a resolution on November 27, 2013 confirming its intention to begin revising its RWMP, starting up the process of adopting the RWMP. On October 27 2015, the MRC adopted the RWMP which provides a regional picture of residual waste management, to determine the MRC's objectives and establish the means and actions to put it into place.

CONTENT

The RWMP's content respect the elements set out by the Act on the quality of the environment and also includes the objectives of the Politique québécoise de gestion des matières résiduelles and its five-year action plan in effect. The following points with brief description can be found in said document:

- Description of the MRC Pontiac

The MRC Pontiac spans a surface area of 14,131 km², of which more than two-thirds is occupied by the non-organised territory of Nigault Lake. The MRC Pontiac also includes the following 18 municipalities: Alleyn-et-Cawood, Bristol, Bryson, Campbell's Bay, Chichester, Clarendon, Fort-Coulonge, L'Ile-du-Grand-Calumet, L'Isle-aux-Allumettes, Litchfield, Mansfield-et-Pontefract, Otter Lake, Portage-du-Fort, Rapides-des-Joachims, Shawville, Sheenboro, Thorne and Waltham.

In 2013, the population of the MRC Pontiac was 14,253. The highest demographics were located in the municipalities of Mansfield-et-Pontefract (2279 residents), Fort-Coulonge (1357 residents), Shawville (1646 residents), L'Isle-aux-Allumettes (1319 residents) and Clarendon (1176 residents). There is also a high seasonal population linked to cottages, hunting and fishing which take place in the MRC.

- Organizations and business working in residual waste management and facilities located or concerned with the MRC Pontiac's RWMP

The Sainte-Sophie and Lachute technical landfill sites are the closest to the MRC Pontiac.

Local business implicated in the residual waste management work in the field of recycling (tires, metal, paper, ...), recuperating (propane tanks, batteries, waste oil, clothing, books, electronic equipment, paint, construction and demolition scraps, ...) and septic tank waste. These businesses are situated in Québec as well as Ontario.

- Residual waste generated for the municipal sector, the institutions-commerces-industries sector (ICI), and the construction-renovation-demolition sector (CRD) according to the 2013 data.

The municipal sector produces about 4500 tons of household waste, 1200 tons of recycling matter, and about 7000 m3 of septic sludge annually.

According to an estimate based on employment per sector, the ICI sector produces approximately 600 tons of residual waste which is divided between recyclable matter, organic matter, final waste and other residual waste (end-of-life vehicle, ...).

According to an estimate based on the MRC Pontiac’s total allowable value building permit, the CRD sector produces about 4000 tons of residual waste annually (aggregates, gypsum, asphalt shingles and lumber).

- MRC Pontiac RWMP action plan

The MRC Pontiac’s RWMP action plan is composed of 7 guidelines presented on data sheets. Each sheet describes the specific objectives, a summary of proposed actions, year of implementation of these actions, and the sectors involved.

Guideline #1	
Promote reduction at the source and reuse residual waste generated in each household	
Specific objective	Raise awareness to the MRC’s population of the issues associated with residual waste and inform them of the implementing measures in accordance with the 3RV-E
Actions	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Initiate increased awareness campaigns: <ul style="list-style-type: none"> ▪ Seasonal ads in the local newspapers ▪ Advertise on the local radio ❖ Present concrete examples of reduction at the source and of development of waste material ❖ Progressively develop education programs for the environment in collaboration with schools, community and environmental groups, government and municipal organizations
Year of implementation	As soon as the RWMP comes into force
Targeted sectors	Municipal, CRD and ICI

Guideline #2	
Promote recuperating and recycling of residual waste	
Specific objectives	Initiate education programs and extend the recuperation of residual waste to the entire MRC
Actions	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Completed: Increased awareness campaigns (see Guideline 1) ❖ Short and mid-term: <ul style="list-style-type: none"> ▪ Collect the TNO recyclable materials by neighbouring municipalities ▪ Collect ICI recyclable matter on a voluntary basis ▪ Explore the possibility of recycling oversized tires, agricultural plastics and electronic waste ▪ Explore the possibility of collecting within an ecocentre
Year of implementation	As soon as the RWMP comes into force
Targeted sectors	Municipal, CRD and ICI

Guideline #3	
Encourage and promote the development of organic matter	
Specific objectives	Promote domestic development of table and garden waste with residents and small businesses Extend the development of organic matter to the entire ICI
Actions	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Increased awareness campaigns ❖ Develop organic matter from permanent residences, seasonal residences and small ICI: <ul style="list-style-type: none"> ▪ Encourage the use of composters ▪ Distribute domestic composter to municipal offices ▪ Compost dead leaves, cut grass, branches, etc. instead of municipal dumps ❖ Implement organic waste management of medium and large scale ICI and ensure follow-ups (municipality)
Year of implementation	As soon as the RWMP comes into force
Targeted sectors	Municipal and ICI

Guideline #4	
Promote collecting of hazardous domestic waste (HDW)	
Specific objectives	Promote recuperating HDW and reduce the risks associated with their elimination
Actions	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Increased awareness campaigns (completed) ❖ Short term: <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pursue voluntary efforts of HDW at municipal depots and regional transfer sites for permanent and seasonal residents ❖ Mid term: <ul style="list-style-type: none"> ▪ Adjust collection frequency depending on rates ▪ Study the possibility of developing an ecocentre
Year of implementation	As soon as the RWMP comes into force
Targeted sectors	Municipal

Guideline #5	
Promote and facilitate collecting of cumbersome materials, such as old tires and construction and demolition waste	
Specific objectives	Improve recuperation of this waste
Actions	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Increased awareness campaigns ❖ Short term: <ul style="list-style-type: none"> ▪ Offer the possibility of bringing cumbersome materials, old tires and CRD waste to municipal depots ▪ Transfer cumbersome materials and CRD waste to a recuperation centre in the MRC Pontiac or elsewhere ❖ Mid term: <ul style="list-style-type: none"> ▪ Study the possibility of transferring cumbersome materials, CRD waste and old tires to an ecocentre in the MRC Pontiac
Year of implementation	As soon as the RWMP comes into force
Targeted sectors	Residents and ICI

Guideline #6	
Take inventory of sludge in the MRC and verify conformity of septic tanks	
Specific objectives	Develop a clear profile of the situation Verify conformity of septic tanks Confirm frequency of emptying septic tanks
Actions	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Take precise inventory of the volume of sludge generated on the territory ❖ Appoint MRC sludge management to private businesses ❖ Establish a system for checking the frequency of emptying septic tanks and create an program to correct the systems that dump dirty water directly into the river (municipalities)
Year of implementation	As soon as the RWMP comes into effect
Targeted sectors	Residents and ICI

Guideline #7	
Consolidate elimination of residual waste	
Specific objectives	Improve the recuperation of residual waste
Actions	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Awareness campaigns ❖ Short term: <ul style="list-style-type: none"> ▪ Explore the possibility of new technologies ▪ Explore the possibility of establishing an ecocentre ❖ Mid term: <ul style="list-style-type: none"> ▪ Study the feasibility of an engineered landfill site on the MRC territory ▪ Study the possibility of sending MRC Pontiac residual waste to a neighbouring MRC engineered landfill site ▪ Explore the option of eliminating residual waste for Rapides-des-Joachims in Ontario ▪ Explore the feasibility of surveillance at depot sites in the TNO
Year of implementation	As soon as the RWMP comes into effect
Targeted sectors	Municipal

- Provisional budget and timeline

According to the provisional budget, the total annual cost would be around \$1,678,590, for an average cost of \$335 per household. The timeline for completing each of the chosen option will be extended from 2016-2020.